

Pourquoi nous rejoindre ?

- Créer du lien et connaître les autres acteurs de santé.
- Participer aux actions de l'exercice coordonné pluriprofessionnel.
- S'exprimer, faire valoir ses idées, proposer des projets à développer sur notre territoire.
- Agir pour la continuité des soins non-programmés.
- Etre acteur de prévention auprès de la population.
- Porter des solutions numériques pour améliorer la sécurité des données patients.
- Lutter contre la désertification médicale.
- Se préparer et se coordonner en cas de crise sanitaire grave.



Adhérez à la CPTS VVA 

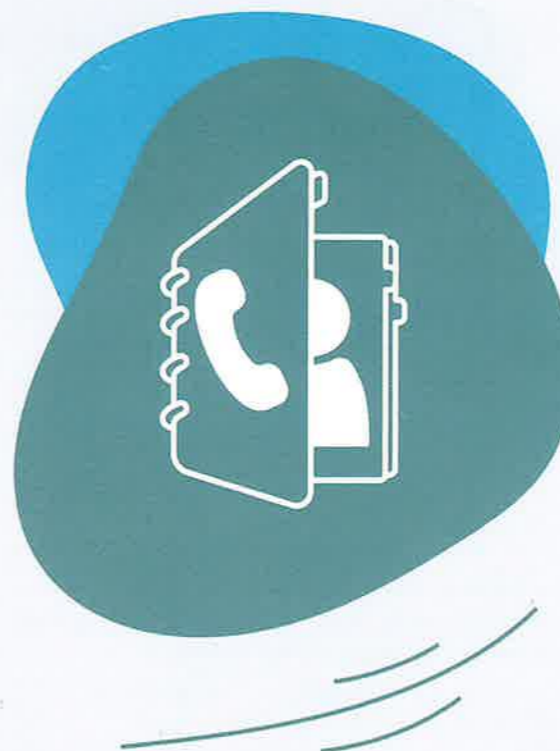
<https://www.helloasso.com/associations/cpts-vichy-val-d-allier/adhesions/cpts-vichy-val-d-allier>

Nous contacter

CPTS Vichy Val d'Allier
2 place Charles de Gaulle,
Bât. l'Arlequin, 1er étage.
03200 VICHY

www.cptsvva.fr

Coordinatrice :
Fanny LEFEBVRE
06.81.79.95.64
cptsvva@outlook.fr



Ensemble pour
la coordination des soins
sur notre territoire

Qui sommes-nous ?

Nos origines

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Vichy Val d'Allier est une association de loi 1901, créée en 2020 par des professionnels de santé volontaires.

Son développement s'intègre dans le projet national « Ma santé 2022 ».

Notre but

Nous œuvrons pour réunir les professionnels de santé et les acteurs médico-sociaux autour d'un projet de santé, cocréé avec l'ARS Aura et la CPAM de l'Allier, afin répondre aux problématiques spécifiques de la population.

Notre fonctionnement

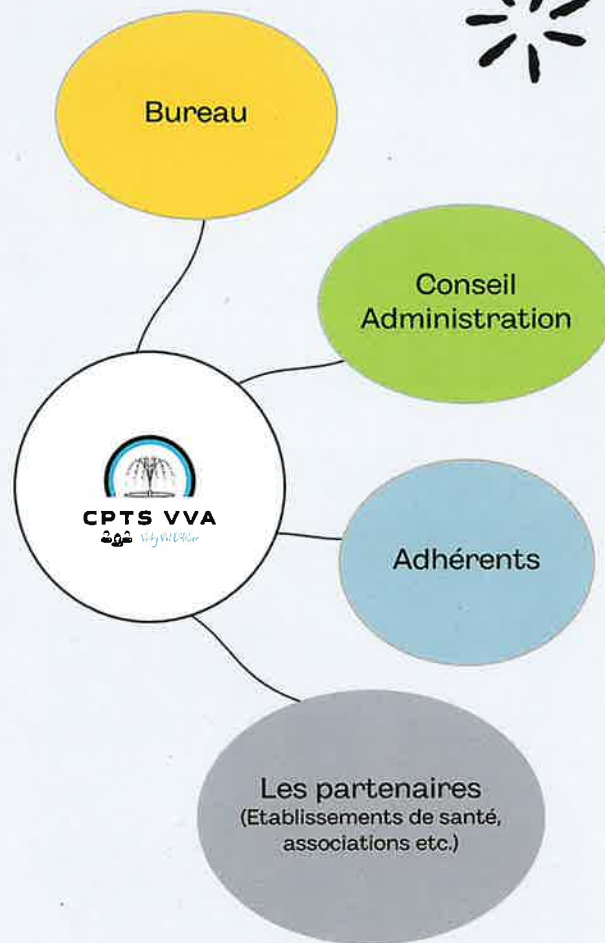
Lors de la construction du projet de santé, chaque mission validée se voit attribuer des objectifs et un budget pour sa réalisation.

Des professionnels de santé, référents de missions à la CPTS, sont en charge de leur mise en œuvre.

Une coordinatrice les accompagne dans le bon déroulement de leurs projets.

La gouvernance est composée d'un Conseil d'Administration et un d'un Bureau pluridisciplinaires.

L'équipe



Le Conseil d'Administration et le Bureau sont composés volontairement de diverses professions libérales et salariées.

(Exemple : médecin, infirmier, masseur-kinésithérapeute, pédicure podologue, pharmacien, psychomotricien, orthophonistes, représentant d'établissement de santé...)

Le projet de santé 2024

Mission 01 : Améliorer l'accès aux soins

Faciliter l'accès au médecin traitant.
Améliorer la prise en charge des soins non- programmés en ville.

Mission 02 : Organiser les parcours pluriprofessionnels autour du patient

Mettre en place des protocoles ville/hôpital.
Proposer des outils de communication sécurisés.
Développer la téléconsultation / téléexpertise.

Mission 03 : Développer les actions de prévention

Mettre en place un programme de prévention.
Exemples : Sensibilisation vaccin HPV auprès des collégiens/lycéens ; dépistage du mélanome ; prévention des troubles du sommeil ; prévention des violences intra-familiales ; formation enseignants aux TND (etc.)

Mission 04 : Réponse aux crises sanitaires graves

Développer un plan de gestion des crises sanitaires graves sur le territoire.

Mission 05 : Développer la qualité et la pertinence des soins

Promouvoir Mon Espace Santé.
Action Anti-Gaspi à l'usage des pansements.

Mission 06 : Accompagner les professionnels de santé

Améliorer la représentativité des professions au sein de la CPTS.
Présenter la CPTS en écoles de formation.
Créer un dispositif d'accueil des nouveaux professionnels installés.